

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Cours du Logis
45'	<b>Objectif : découvrir les caractéristiques d'un logis bas-poitevin (localisation, matériaux de construction, fonction des bâtiments et des cours).</b> Par groupe, recherche d'un bâtiment à partir de sa description. Mise en commun. Observation d'une maquette du logis.	Médiateur	Extérieur
45'	<b>Objectifs : appréhender la vie quotidienne de la noblesse bas poitevine, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers l'exemple du logis de la Chabotterie.</b> Découverte commentée de la restitution d'un intérieur noble des années 1780. Les thèmes suivants sont aussi abordés : les rapports entre nobles, domestiques et paysans, les réalités du quotidien (chauffage, eau, éclairage et isolation), l'alimentation, le costume et l'hygiène, la pratique épistolaire, la Guerre de Vendée.	Médiateur	Pièces du logis
15'	<b>Objectif : découvrir les caractéristiques du jardin d'inspiration française.</b> Présentation du jardin et déambulation libre.	Médiateur	Jardin
10'	Bilan, passage aux toilettes, départ	Médiateur - Enseignant	Jardin

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
 Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
 3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

- La découverte des extérieurs du logis est conseillée d'avril à octobre.
- Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut faire l'objet d'ajustements et modifications en concertation avec un médiateur du site.
- Prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques.

## RENDEZ-VOUS

Le Logis de la Chabotterie  
 - Saint-Sulpice-le-Verdon -  
 85260 MONTREVERD



## PROGRAMMES SCOLAIRES

*D'après les BOEN en vigueur*

**HISTOIRE**  
 SECONDE : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.. PREMIÈRE : L'Europe face aux révolutions. .  
**SECONDE PROFESSIONNELLE**  
 Circulations, colonisations et révolutions (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
**HISTOIRE DES ARTS**  
 Architecture, l'art du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.  
**FRANÇAIS**  
 Seconde : Littérature, le roman et le récit du XVIII<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du Logis et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du Logis.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Respecter la flore : pas de cueillette dans le jardin et les extérieurs du Logis.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du Logis. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et à la météo.

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.